

---

**Nombre de membres**

**Séance du lundi 14 décembre 2020**

**en exercice:** 11

L'an deux mille vingt et le quatorze décembre l'assemblée régulièrement convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Marie-Josée DOUCET.

**Présents :** 10

**Votants:** 11

**Sont présents:** Marie-Josée DOUCET, Elisa PEGOURIE, Jean CALIBRE, Marie DE NADAI, Nicolas DESOUCHES, Marion GOUGH, Jean-Luc LAFON, Valerie LEJEUNE, Regine ROQUES, Claude VERNET  
**Représentés:** Gerard DUMONT

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Elisa PEGOURIE

---

**Information rectificative** : Absence de MME Roques Régine, lors du dernier Conseil municipal. Erreur de logiciel, Mme Roques n'a pas été convoqué. L'absence n'est donc pas comptabilisée.

Validation du précédent Conseil municipal à l'unanimité.

**DE 2020 084 Délibération concernant l'achat et la remise de présents aux habitants pour les fêtes de fin d'année en remplacement de la cérémonie des vœux**

Madame le Maire explique au Conseil municipal que la cérémonie des vœux organisée début Janvier, ne pourra avoir lieu à cause du contexte sanitaire actuel.

Elle sollicite de la part de l'assemblée délibérante, une délibération de principe autorisant l'engagement d'achat de colis de Noël (sacs, divers produits locaux).

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- confirmer l'achat d'un colis de Noël aux habitants de la commune D'Ambeyrac à la place de la cérémonie des vœux.
- dire que les dépenses seront imputées au budget article 6232 « fêtes et cérémonies »

**DE 2020 085 Délibération portant autorisation pour une demande d'étude auprès du SPANC concernant la maison Cépière**

Elle expose que dans le cadre du projet de restructuration et de rénovation de la maison Cépière, une étude portant sur l'assainissement avant travaux est nécessaire. Cette demande sera faite auprès de l'instance compétente du SPANC.

Après en avoir exposé la demande, Le conseil municipal, décide à l'unanimité,

- D'approuver la demande d'étude auprès du SPANC

- Autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires.

Les dépenses sont inscrites au budget.

**DE 2020 086 Délibération portant autorisation pour une demande de diagnostic énergétique de bâtiments publics dans le cadre d'une démarche collective portée par le SIEDA**

Dans le cadre du projet de restructuration et de rénovation de la maison Cépière, un diagnostic énergétique avant travaux est nécessaire. Cette demande sera faite auprès de l'instance compétente du SIEDA.

Après en avoir exposé la demande, le Conseil municipal décide à l'unanimité,

-D'approuver la demande de diagnostic énergétique de bâtiments publics dans le cadre d'une démarche collective portée par le SIEDA

-Autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires.

Les dépenses sont inscrites au budget.

**DE 2020 087 Délibération portant autorisation pour une demande d'étude auprès d'Aveyron Bois Energie concernant la maison Cépière**

Dans le cadre du projet de restructuration et de rénovation de la maison Cépière, une étude sur le projet énergétique avant travaux est nécessaire. Cette demande sera faite auprès d'Aveyron Energie Bois.

Après en avoir exposé la demande, le Conseil municipal décide à l'unanimité,

-D'approuver la demande d'étude auprès d'Aveyron Energie Bois concernant la maison Cépière,

-Autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires.

Les dépenses sont inscrites au budget.

**DE 2020 088 Délibération portant autorisation pour une demande d'étude auprès d'ENERGIE CONSEIL pour l'étude de chaufferie collective**

Dans le cadre du projet de restructuration et de rénovation de la maison Cépière, mais aussi dans le cadre d'une chaufferie collective pour la collectivité, une étude avant travaux est nécessaire.

Cette demande sera faite auprès d'ENERGIE CONSEIL.

Cette étude a pour but d'établir un diagnostic de performance énergétique des bâtiments communaux et l'étude sur la mise en place d'une chaufferie collective.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité,

-D'approuver la demande d'étude auprès d'ENERGIE CONSEIL pour établir un diagnostic énergétique et la mise en place d'une chaufferie collective,

-Autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires,

Les dépenses sont inscrites au budget.

**DE 2020 089 Délibération pour l'adhésion de la commune à Aveyron Energie Bois**

Dans le cadre du projet de restructuration et de rénovation de la maison Cépière,

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L 5214-1 et suivants

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune d'Ambeyrac d'adhérer à Aveyron Energie Bois,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité,

- L'adhésion de la commune d'Ambeyrac à Aveyron Energie Bois,

- Autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires,

Les dépenses sont inscrites au budget.

## **DE 2020 090 Délibération approuvant la demande d'étude pour l'assainissement**

Dans le cadre du projet de restructuration et de rénovation de la maison Cépière, une étude portant sur l'assainissement avant travaux est nécessaire. Cette demande sera faite auprès de plusieurs maîtres d'ouvrage.

Après en avoir exposé la demande, le Conseil municipal, décide à l'unanimité,

- D'approuver la demande d'étude auprès de plusieurs maîtres d'ouvrage,
- Autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires.

Les dépenses sont inscrites au budget.

## **DE 2020 092 Délibération approuvant la consultation de prestataires pour l'étude des sols du projet Maison Cépière**

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'une étude géotechnique des sols doit être réalisée sur la maison Cépière.

Après consultation de l'architecte FILHAM qui est en charge du projet, celui-ci a proposé plusieurs choix de bureaux d'études.

Après délibération, Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de choisir, deux bureaux d'études proposés par l'architecte du projet Cépière,
- Autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires.

Les crédits sont inscrits au budget à l'opération " Maison Laborie-Cépière" n°27.

**Sujets d'ordre généraux :**

- Eclairage public :  
Un rendez-vous est prévu pour faire le point sur la consommation et sur les économies à réaliser.
- Etude adressage :  
Un rendez-vous est programmé pour commencer l'étude.
- Diagnostic amiante :  
Un diagnostic va être réalisé par le bureau VERITAS avant travaux.
- Point sur le budget :  
Le budget est équilibré. Les dépenses restent conformes au budget voté en 2020.
- Point réglementaire sur l'aliénation des chemins ruraux :  
Le Conseil municipal étudie activement la réglementation sur le sujet. Plusieurs textes ont été évoqués au Conseil municipal.
- Emplacement de l'armoire de la Fibre optique :  
La société avec qui la mairie est en contact, propose plusieurs emplacements. Le conseil municipal étudie chaque proposition.
- Vœux 2021 :  
Le Conseil municipal a travaillé sur les vœux 2021, ainsi qu'au courrier d'accompagnement des présents pour les fêtes de fin d'année.

Prochain Conseil Municipal, le 11 Janvier 2021 à 20H00.

Fin de Séance